



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dépistage TDAH et maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 1498

Texte de la question

Mme Sophie Mette interroge Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur le sujet des TDAH, troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité. Ce trouble du neurodéveloppement qui provoque trois types de symptômes pouvant se manifester seuls ou combinés (difficultés d'attention et de contrôle, symptômes d'hyperactivité et d'hyperkinésie) semble rester à l'état d'errance médicale et sous-traité par le système de système français. Le dépistage chez les enfants est très compliqué et le diagnostic difficile à établir par les professionnels. Le TDAH concerne 5,9 % des moins de 18 ans et 2,8 % des adultes. Il semble néanmoins plus fréquent chez les garçons. Toutefois, le trouble est probablement sous-estimé chez les filles, pour lesquelles les symptômes sont moins visibles. En effet, les filles, moins hyperactives, ont plutôt des troubles de l'attention, plus difficiles à repérer. Une recherche de généticiens et de neurologues de l'université de Pittsburgh fait état de liens entre les TDAH et la maladie d'Alzheimer. C'est la première étude à lier précisément le risque génétique du TDAH au développement de maladie d'Alzheimer d'apparition tardive. Elle lui demande donc s'il ne serait pas judicieux de mettre des moyens supplémentaires sur le dépistage en amont des TDAH afin d'éviter à ces futurs adultes le développement potentiel de la maladie d'Alzheimer et les frais inhérents aux traitements et prises en charges de cette lourde pathologie, en aval.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Mette](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1498

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : [Autonomie et handicap](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2024](#), page 5732